

LA CHAMBRE MONÉGASQUE DU SHIPPING SOUTIENT LE MONACO HYDROGEN FORUM

Les 21-22 novembre 2022, à l'Hôtel Hermitage, s'est tenue la 1^{ère} édition du Monaco Hydrogen Forum, organisée par l'association à but non lucratif Monaco Hydrogen Alliance, en présence de de S.A.S. le Prince Albert II et de plus de 200 participants originaires de 31 pays. Objectif : créer un écosystème favorable au développement et à l'utilisation de l'hydrogène renouvelable pour décarboner les transports terrestres, maritimes et aériens.



© Chambre Monégasque du Shipping



© Chambre Monégasque du Shipping

Afin de contenir l'augmentation de la température, comme les autres secteurs, l'industrie du transport maritime mondiale, qui émet 3% des gaz à effet de serre (GES), doit se décarboner, et l'hydrogène renouvelable, dit aussi « vert », est l'une des énergies d'avenir pour y parvenir.

Partenaire du Monaco Hydrogen Forum, la Chambre Monégasque du Shipping, qui représente une quarantaine de professionnels du secteur (armateurs, courtiers, agents maritimes, conseillers ou d'experts en droit maritime), et recouvre tous les aspects du transport maritime, du cargo aux bateaux de croisières et aux négociations commerciales, l'a bien compris. « Nous sommes convaincus que l'hydrogène est une solution d'avenir pour le transport maritime. C'est pourquoi nous avons soutenu cet événement, notamment en sponsorisant le dîner de gala du 22 novembre au One Monte Carlo auquel nos membres ont été conviés, ainsi que les conférences de haut niveau qui ont porté sur les moyens et les actions à mettre en œuvre pour faire progresser l'utilisation de l'hydrogène renouvelable dans les transports. J'ai également pu représenter l'industrie maritime en tant que membre du jury du concours devant un public composé de responsables internationaux du secteur, d'experts, de décideurs politiques et institutionnels », a expliqué Emanuele Lauro, Président de la Chambre.

Cet événement a, en effet, aussi été l'occasion de décerner le premier Prix de Monaco pour l'innovation dans le domaine de l'hydrogène renouvelable et des transports. Cette distinction a été remise par S.A.S. le Prince Souverain à la société française Genevos, qui développe des modules d'alimentation en hydrogène propres et prêts à l'emploi pour l'alimentation des navires sans émissions. En remettant le prix, S.A.S. le Prince Albert II a déclaré : "Nous devons aller de l'avant pour trouver des solutions. L'hydrogène est l'une de ces solutions".



© Chambre Monégasque du Shipping

Monaco est une place importante pour l'industrie maritime, avec des compagnies internationales qui y ont basé leurs quartiers généraux. « Notre industrie s'est beaucoup développée et technologiquement modernisée ces 20 dernières années. Les acteurs du shipping doivent mieux communiquer sur ce qu'ils font, pour montrer la réalité du secteur, et les efforts qui sont faits pour concilier le respect de l'environnement et les impératifs économiques », a-t-il conclu.

Le 14 décembre 2022, à 18h, à l'Automobile Club de Monaco, la Chambre Monégasque du Shipping a tenu son Assemblée Générale Ordinaire annuelle en présence de ses membres. L'occasion de revenir sur cet événement à haute valeur ajoutée avec lequel la Chambre envisage de pérenniser un partenariat, mais aussi de dresser un état des lieux exhaustif des actions menées durant l'exercice précédent et sur les autres projets dans lesquels la Chambre s'impliquera en 2023. Le projet de création d'une Académie de la Mer a notamment été explicité par la Secrétaire Générale Irene Ballini : « S.A.S. le Prince Souverain est le promoteur du projet ambitieux de création d'une Académie dans le domaine de la gouvernance marine qui fera de Monaco un haut lieu d'études, recherche et formation en gestion des océans. Laurent Anselmi, Chef de Cabinet de S.A.S. le Prince Souverain, m'a proposé, en ma qualité d'expert, de participer en tant que membre fondateur, ce que j'ai accepté avec enthousiasme. La Chambre a aussi été sollicitée pour devenir membre fondateur de l'Académie, sollicitation à laquelle le Bureau Syndical de la Chambre a décidé de donner une suite favorable ».

Pour clôturer l'année dans la convivialité, cette Assemblée a été suivie à 19h00 de la « Monaco Shipping Christmas Party », un cocktail organisé conjointement par la Chambre Monégasque du Shipping et le Propeller Club Monaco.